

ANNEXE

Projet d'aménagement du parc éolien Montérégie Questions du 24 novembre 2010 (nos 1 à 6)

1. Existe-t-il d'autres moyens de connaître l'évolution des pertes de milieux humides dans les MRC Roussillon et les Jardins de Napierville ou pour la région de la Montérégie ?

Bien que le dossier des milieux humides soit naturellement du ressort du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le MRNF s'intéresse lui aussi à ce type d'habitat en regard des espèces fauniques qu'il recèle, par ailleurs, souvent menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être.

Comme vous le mentionnez dans le libellé complet de votre question, l'étude de Canard Illimités Canada produite en 2006 est très peu précise et incomplète. Les sources utilisées sont disparates (dates et niveau de précision) et ne permettent pas d'obtenir un portrait comparable à celui de l'étude, plus systématique, de Géomont (2008 avec des photographies aériennes de 2005 et 2006). Il faut donc trouver une autre source de données qui fera référence.

Il existe plusieurs couvertures photographiques aériennes plus anciennes (1965-1970) de la Montérégie qui pourraient être utilisées. Malheureusement, les délais et les moyens dont nous disposons sont insuffisants pour en faire le traitement actuellement.

Un autre source uniforme est la cartographie écoforestière du MRNF (basée sur des photographies aériennes prises au voisinage de 1995). Une comparaison de la couche des polygones caractérisés *milieux humides* (sélectionnés selon les mêmes critères que l'étude de Géomont) à ceux de 2008 est envisageable. Cependant, comme pour une analyse de photographies anciennes, les délais et les moyens dont nous disposons sont insuffisants pour en faire le traitement actuellement.

Néanmoins, après discussion avec notre partenaire – Géomont et monsieur Yvan Tremblay, nous sommes en mesure de faire une évaluation sommaire pour les deux MRC concernées d'ici le 12 janvier prochain. Étant donné le faible taux de boisement et de milieux humides des deux MRC, il est possible de faire une comparaison des deux couches et d'en faire ensuite une analyse visuelle pour éliminer les « fausses pertes » de milieux humides (milieux humides présents en 1995 mais qui n'en étaient pas vraiment). Les résultats vous seront envoyés dès que possible.

Avec la multiplication potentielle des demandes d'audience au BAPE sur le territoire de la Montérégie (éolien notamment), il serait pertinent de mieux documenter, comme le souhaite la commission, les pertes de milieux humides pour l'ensemble de la Montérégie. Avec le soutien du BAPE, Géomont pourrait être mandaté pour réaliser un portrait historique (selon les méthodes proposées ici) des milieux humides et ainsi dresser un portrait plus précis et plus complet des pertes. Le MDDEP pourrait être associé à cette démarche à laquelle le MRNF serait heureux de collaborer.

2. Dépôt des document relatifs au suivi télémétrique des oiseaux de proie ainsi que la revue de littérature sur les chauves-souris et les éoliennes.

Monsieur Junior A. Tremblay vous a fait parvenir la documentation demandée dans un courriel daté du 22 décembre dernier.